

ALERTE INDUSTRIELLE SUR LES CAUSSES DE GRAMAT ET DE MARTEL !

La méthanisation est un processus de dégradation de matières organiques (lisier, fumier, boues de station d'épuration, déchets d'abattoirs, etc) qui produit du biogaz et, par co-génération, de l'électricité. Cela est positif dans le cadre de la transition énergétique, mais qu'en est-il des déchets qu'elle produit? Quel en est l'impact lorsque les installations sont surdimensionnées comme à GRAMAT ou doublées comme à MAYRAC et que l'épandage est pratiqué sur des surfaces très fissurées (karstiques)?

LES THÈMES	LES FAITS	DES QUESTIONS, DES RISQUES ET DES DOUTES.
L'INFORMATION PRÉALABLE	Silences des promoteurs de l'opération et des responsables publics. Enquête publique minimale en plein mois d'août. Projet connu in extremis.	La méthanisation est-elle aussi écologique qu'on le dit ? Cette information a-t-elle répondu à l'exigence de transparence ?
LE PROJET INDUSTRIEL	Deux usines de méthanisation. 80.000 tonnes traitées chaque année pour produire du biogaz et de l'électricité. Une subvention de 2.500.000 € de la région Occitanie. Des déchets d'abattoirs et d'exploitations agricoles en provenance de 5 départements. Une torchère dans le ciel de Gramat...	Un projet surdimensionné au regard de la taille optimale de telles installations ? Une "régionalisation industrielle" du Causse de Gramat pour une collecte venant de Brive, Aurillac et Montauban ? Une incohérence avec la charte du Parc Naturel Régional en attente du label de l'UNESCO ?
LES ACTEURS	Une entreprise (BIOQUERCY), des dirigeants d'entreprise, des élus locaux (conseillers départementaux et régionaux, élus et responsables de communauté de communes, maires)	Un regroupement d'intérêts convergents ou connexes entre décideurs publics et acteurs économiques ?
LES TRANSPORTS	La portance du pont suspendu de Carennac passera de 16 à 40 tonnes. Coût pour le département sur fonds publics 3.000.000 €. Des centaines de camions gros porteurs sur les routes d'accès, départementales et communales. Des traversées de village...	Un lien entre les travaux du pont et une entité économique privée ? Les nuisances pour les usagers et les riverains (danger sur les routes, dégradation de la voirie, bruit, pollution...) ont-elles été évaluées ? Et le coût pour la collectivité ?
LE DIGESTAT (résidus après traitement)	Principalement sous forme liquide. Utilisation comme fertilisant. 45.000 tonnes par an et stockage sur 4 sites dans la campagne sur le Causse de Gramat. Ainsi que 8.000 tonnes sur le Causse de Martel.	Que deviendront les digestats non épandus ? Que savons-nous de la composition et de la qualité de cet engrais, ses dangers pour la santé humaine?
LES ÉPANDAGES	Sur les prairies d'élevage et les terres cultivables. 4500 ha sur 72 exploitations agricoles, 30 km autour de Gramat. 780 ha sur le Causse de Martel.	Ces déchets ne sont-ils pas dangereux ? Comment seront fait ces épandages ? Quels effets sur les animaux, ovins, bovins, faune sauvage, gibiers ? Quelle incidence sur les critères du fromage d'appellation Rocamadour ? Contradiction avec le cahier des charges de l'AOP ?
L'EAU	Les sols calcaires des Causses sont fissurés donc très perméables et sensibles à toute pollution des eaux. De nombreuses rivières souterraines rejoignent la Dordogne, le Célé, l'Ouyse. <u>Les captages alimentent la moitié du Lot en eau potable.</u> Les réseaux de distribution d'eau sont interconnectés. Une biodiversité des espaces naturels spécifique et riche.	La qualité des eaux potables n'est-elle pas menacée ? Les risques d'infiltration dus aux épandages vers le réseau hydrologique en sous-sol ont-ils été évalués ? Les études hydrogéologiques effectuées en "contrôle visuel" sont-elles suffisantes, adaptées ? Des études d'impact et un suivi largement insuffisants?
LA VIE DES HABITANTS, LE TOURISME, LE PATRIMOINE	Modification et banalisation de l'image du territoire. Proximité de Rocamadour, de Martel, de Carennac, de Padirac et autres lieux. Labellisations patrimoniales: Pays d'Art et d'Histoire, Grands sites de Midi-Pyrénées, Plus beaux villages de France, Homme et Biosphère de l'Unesco.	Atteinte à la qualité de vie des habitants? Quelle incidence sur la fréquentation touristique ? N'y a-t-il pas un risque de dépréciation des biens ? Qu'en sera-t-il des lieux de baignade ?

COLLECTIF "MÉTHANISATION CAUSSE ET VALLÉE". Des citoyens, des scientifiques (spéléologues, physiciens, préhistoriens, historiens...), des électeurs...

Pour en savoir plus, pour nous donner votre avis, pour se joindre à notre action : methanisation.causse.et.vallée@gmail.com

TSVP